

### **Délibération pour affecter le résultat du compte administratif 2018**

Affectation du résultat en fonctionnement de 107 409,73 € : 50 000,00 € en investissement et 57 409,73 € reporté en fonctionnement

Affectation du résultat en investissement : reporté en investissement

Adopté à l'unanimité

### **Délibération pour approuver le compte de gestion 2018**

Adopté à l'unanimité

### **Délibération pour fixer les taux d'imposition 2019**

Le conseil décide de ne pas modifier les taux.

Taxe d'habitation : 17,90

Taxe foncière sur le bâti : 18,72

Taxe foncière sur le non bâti : 46,08

Adopté à l'unanimité

### **Délibération pour accorder des subventions à différents organismes ou associations**

Au regard des demandes importantes, le conseil décide de ne pas accorder de subventions financières.

Seules les associations communales peuvent prétendre à une aide de la municipalité si nécessaire.

### **Délibération pour renouveler la participation de la commune au fond d'Aide aux jeunes en difficulté pour 2019**

Le conseil accepte la participation fixée à 13,30 €

### **Délibération pour renouveler la participation de la commune au Fond Solidarité Logement**

Le conseil accepte à l'unanimité de renouveler la participation fixée à 360,22 €.

### **Délibération pour approuver le budget 2019.**

Le conseil accepte à l'unanimité le budget qui s'équilibre en fonctionnement et en investissement

En fonctionnement : 449 292,73€ en dépenses et en recettes

En investissement : 170 110,00 € en recettes et en dépenses

### **Délibération pour l'intégration d'une partie de la VC302 à la voirie**

Le conseil accepte à l'unanimité la proposition de l'ATD36 d'ajouter à notre voirie, la route mitoyenne qui va de la Breuille à Villechère, non répertoriée à ce jour.

### **Délibération pour proroger la date de fin de la procédure de reprise des sépultures en terrain commun, avec un report au 31/08/2019.**

Adopté à l'unanimité

### **Questions diverses :**

- ✚ Point sur les différents travaux : les travaux sur l'église de Vic ont débuté comme prévus, ceux de la maison Pennetier vont suivre, fin des travaux dans 18 mois environ ; en parallèle les travaux de la salle des fêtes se poursuivent ! Fin prévue vers le 5 avril.
- ✚ Proposition d'achat d'un excédent communal à la Gasserotte de 600 m<sup>2</sup>. Le conseil envisage le prix à 1,50 € le m<sup>2</sup>
- ✚ Suite aux ramassages à domicile des sacs jaunes, le devenir du conteneur jaune des points propres sera évoqué en commission environnement de la CDC.
- ✚ Point sur les cimetières : à Nohant : 39 tombes régularisées, 4 en cours, 2 abandonnées. A Vic, 8 régularisées, 1 en cours, 2 abandonnées et 25 actes identifiés. La date de fin de régularisation pour les deux cimetières est fixée au 31 août 2019.

- ✚ La demande d'AXA de convention avec la commune pour l'offre d'AXA de mutuelle aux retraités et travailleurs indépendants, est refusée
- ✚ Réunion de la commission voirie : échange sur les travaux à réaliser sur la route du Persil
- ✚ Point sur le RPI : pas de suppression de classe pour 2019/2020, 95 élèves attendus
- ✚ Point sur les transports scolaires : pas de modification des arrêts, la carte est à conserver 5 ans.
- ✚ Mr le Maire présente les différentes réunions, rendez-vous ou évènements auxquels il a assisté : réunion PLUI, comité de pilotage SCOT, visite du Préfet et de la Sous-Préfète, réunion du CAUE, séminaire n°7 SCOT, France 3 pour les cimetières, réunion d'attribution du FAR, commission recrutement à la CDC, réunion itinérance douce à Neuvy, réunion CDC, RDV avec le SDEI pour l'éclairage public, comité de pilotage SOT, réunions de chantier Eglise/maison Pennetier, réunion PLUI agriculture à Saintr-Chartier, réunion CCID à la mairie
- ✚ Réunion d'informations sur la restauration de l'église de Vic et de la Maison Pennetier, la CDC a souhaité, en partenariat avec la commune de Nohant-Vic, inviter à une réunion publique ouverte à tous ; elle aura lieu au domaine de George Sand à Nohant, dans le grenier littéraire le jeudi 28 mars à 18h ; après un bref historique de l'édifice et de la découverte des fresques, l'architecte du patrimoine Bertrand Joubert viendra présenter le chantier ; il sera accompagné de Brice Moulinier, spécialiste de la restauration de peintures murales.
- ✚ Prochain PELIAU: pour illustrer le prochain n° du journal de la commune, il est fait appel aux habitants détenant des photos des fêtes d'antan : Cass'auto, jeux inter-villages, Saint-Priest, les photos sont à déposer à la mairie et seront restituées une fois scannées (les photos peuvent également être scannées et envoyées à [communication@nohantvic.fr](mailto:communication@nohantvic.fr))

Séance levée à 23h00.

Les séances du Conseil sont publiques, les habitants sont cordialement invités à y assister.

Prochain conseil municipal : vendredi 10 mai à 19h30.